Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260212-14_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 12 février 2026

Le 12 février 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 6 février 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19
Ayant donné procuration : 0
Absents : 7

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURNIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON – R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – C. LATOUCHE – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL –I. ADAM – J-P MENOU
Absents : V. PERROT ; L. L'HAVEANT ; E. CRESSEVEUR ; D. COLIN ; V. GUIMBERTEAU ; M-L HINRY – A. SENECHAL
Procurations : /
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°14-2026

Objet : Appel à candidature food-trucks et restaurants éphémères d'été

M. le Maire informe l'assemblée qu'il faut d'ores et déjà préparer la saison estivale. Il convient donc de l'autoriser à lancer les appels à candidature pour mise en place des guinguettes et Food-trucks sur la commune cet été.
Un cahier des charges va être réalisé en ce sens définissant les conditions d'accueil de ces restaurants éphémères en fonction de chaque site : durée d'installation et montant de la redevance notamment.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à lancer un appel à candidature pour accueillir sur la commune les guinguettes et food-trucks cet été aux conditions définies par un cahier des charges.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310